

# CCIG info

Mensuel de la Chambre  
de commerce, d'industrie et  
des services de Genève

## Événement

Les Grands Prix de l'économie ont été décernés le 14 septembre au Bâtiment des Forces Motrices. Palmarès. ► PAGES 4-5

## Économie

Quelles perspectives pour la Suisse ? Interview de la secrétaire générale du Seco, Helene Budliger Artieda. ► PAGES 6-7

## Commerce international

La CCIG s'est rendue au Bhoutan et en Inde. Accord de libre-échange à bout touchant. ► PAGE 8



## IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR PRÉPARER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE

• N°1 en Suisse  
• 2000 produits

• 20 agences  
• 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22  
pme@remicom.com

**REMI(COM)**

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

[www.remicom.com](http://www.remicom.com)

## Droit

# Nouvelle Loi sur la protection des données : une conformité indispensable

La nouvelle Loi sur la protection des données (LPD) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre. Avec une révolution numérique déjà bien entamée, le besoin d'une réglementation plus poussée se faisait clairement sentir.



M<sup>r</sup> Philippe Fischer

La Loi suisse sur la protection des données est en vigueur depuis 1992. Avec l'explosion des échanges de données entre les entreprises cette dernière décennie, autant dire qu'elle ne reflétait plus la réalité technologique et nécessitait une

refonte pour être en adéquation avec la législation européenne.

### Éviter l'inadéquation de la Suisse

« La mise à jour de cette loi était devenue cruciale pour plusieurs raisons », souligne Philipp Fischer, avocat spécialiste de la question. « La Suisse doit disposer d'une réglementation adaptée, notamment pour se conformer au règlement européen (RGPD), entré en vigueur en mai 2018. » En effet, l'alignement de la législation suisse avec les principes du RGPD autorisera la Suisse à conserver la décision d'adéquation de la Commission euro-

péenne qui permet un libre transfert de données personnelles avec les États membres de l'UE.

À l'inverse, une reconsidération de cette décision complexifierait grandement ces transferts vers et depuis la Suisse, entraînant des conséquences pour l'économie helvétique.

### Que faut-il retenir de cette nouvelle loi ?

Trois points. Tout d'abord, l'obligation pour les entreprises d'informer les individus sur l'utilisation de leurs données. « Tout manquement pourra être pénalement sanctionné.

Ce n'est plus juste du « wishful thinking », aujourd'hui, c'est du sérieux », insiste Philipp Fischer. Le deuxième point est l'octroi de droits spécifiques aux individus, lesquels requièrent des entreprises qu'elles se préparent à l'interne pour pouvoir répondre de manière rapide et complète à ces demandes. Par ailleurs, et c'est le troisième point, les compétences en matière de surveillance du « Préposé fédéral » sont étendues et il peut ouvrir une enquête d'office ou sur dénonciation en présence d'indices suffisants de violation de la loi. L'autorité suisse de protection des données est composée d'environ quarante

collaborateurs. C'est insuffisant si l'on compare avec d'autres autorités européennes, « mais c'est un premier pas », ajoute-t-il.

### Quid des sanctions ?

Philip Fischer explique également que la nouvelle loi renforce les sanctions à l'égard des entreprises. « Imposer une amende au dirigeant d'une PME est plus dissuasif qu'amender une grande entreprise. Cela dit, le but n'est pas de punir, mais de s'assurer que les questions en matière de protection des données sont prises au sérieux par les dirigeants et les conseils d'administration. »

suite page 2



Bachelor, Master, MBA, DBA, formations continues

# Osez la formation!

eduQua, IACBE & ISO 9001



022 979 33 79

[esm.ch](http://esm.ch)



Révélez vos talents et osez l'action!

# MBA executive Master gestion d'entreprise

programmes en français



022 979 33 79

[esm.ch](http://esm.ch)

ELSA FLORET  
directrice de la communication



# Tous euro-compatibles !

Vous n'êtes pas sans savoir que la LPD révisée est entrée en vigueur. Certes, l'impact va être important sur votre activité, mais il convient de faire preuve de bon sens : il en va de la (bonne) poursuite des échanges de données entre notre pays et le reste de l'Europe.

La Suisse en général, et les entreprises en particulier, dont vous êtes les représentants, ont tout à gagner à se conformer au droit européen. L'enjeu de la mise à jour de cette loi datant de 1992 est de rendre la Suisse sûre, en matière de transferts de données, aux yeux du droit européen, mais aussi, il faut le préciser, sur le territoire national. Cela relève même d'une question de sécurité.

La conformité avec le règlement UE 2016/679, que vous connaissez sous le fameux sigle RGPD, implique de faire vôtres certains principes tels que l'extra-territorialité ou la transparence des informations, mais surtout d'appliquer des procédures bien précises (v. dossier ci-contre).

Berne a donc révisé cette loi qui commençait à dater, même si elle avait été mise à jour en 2008, évitant ainsi les difficultés. Heureusement, cela n'arrivera pas. En tout cas pas tant que les entreprises comme la vôtre réviseront à leur tour la manière dont elles traitent les données personnelles et la sécurité de leurs systèmes de protection informatique.

La CCIG attire donc l'attention de l'ensemble de ses Membres sur l'importance de prendre la mesure de cette évolution majeure. Parmi les formations proposées, il en est une dont nous avons parlé dans nos colonnes (v. CCIGinfo n°6 de juin 2023).

Certes, une mise en conformité de cet ordre est énergivore et chronophage, surtout pour les plus petites structures, dont vous faites partie, qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires. Pour ces dernières, l'impact risque donc d'être important. Elle est néanmoins la meilleure des solutions, sinon la seule, pour parer à l'impossibilité de transférer ses données, voire éviter une sanction potentielle. Et puis, les autorités se montreront sans doute plus indulgentes avec les petites à moyennes entreprises, qui disposent de facto d'un peu (plus) de temps.

ÉDITORIAL

► suite de la page 1

## Un processus en quatre piliers

En premier lieu, il s'agit de faire l'inventaire des données personnelles collectées par l'entreprise et documenter leurs traitements : c'est le registre des activités de traitement. « Quelles catégories de données personnelles sont collectées ? À qui les données sont-elles confiées ? Chaque action liée aux données personnelles doit figurer dans ce registre. C'est un travail chronophage, mais nécessaire », précise Philipp Fischer, avant de mentionner le deuxième pilier : l'importance de la « politique de confidentialité », qui sert à informer les clients et les employés de ce que l'entreprise fait de leurs données personnelles. Il faut ensuite « garantir une bonne gouvernance ». L'entreprise doit identifier les responsabilités internes en matière de protection des données. Ces procédures et documentations devront être mises à jour régulièrement. Enfin, il faut « gérer les relations avec les tiers ». Lorsqu'un prestataire externe est impliqué dans le traitement des données personnelles, il convient d'intégrer au contrat les exigences le concernant. Le processus peut sembler complexe, mais la mise en œuvre de ces quatre piliers est essentielle pour assurer la bonne maîtrise par l'entreprise de la gestion des données personnelles.

## Que va-t-il se passer dès septembre ?

Dans l'avenir immédiat, selon M<sup>e</sup> Fischer, le Préposé pourrait lancer des enquêtes médiatiques visant les grandes entités, celles qui ont des ressources. L'objectif serait de montrer que les régulations existent et que leur non-respect pourra entraîner des conséquences. Après une première phase de sensibilisation, les autorités pourraient commencer à sévir. Quant aux PME qui ne seraient pas entièrement en conformité d'ici à septembre, le risque de sanction est moindre, mais elles doivent tout de même se préparer, élaborer un



plan et le mettre en œuvre. « C'est un projet de 6 à 9 mois, et il faut comprendre que la pire des approches serait d'ignorer le problème », conclut Philipp Fischer.

## Des mises en conformité à respecter

« C'est un fait : la Loi actuelle sur la protection des données (LPD) ne répondait plus aux enjeux numériques », insiste M<sup>e</sup> Nicolas Capt, avocat spécialiste du droit des médias et des technologies. La nouvelle mouture du texte conserve la « décision d'adéquation » qui permet à l'Union européenne de considérer la Suisse comme un interlocuteur

\* [www.kmu.admin.ch](http://www.kmu.admin.ch) / [www.fedlex.admin.ch](http://www.fedlex.admin.ch)

offrant des garanties adéquates sur la protection des données. Les entreprises conformes au RGPD en raison de leurs activités visant des personnes physiques en Europe seront aussi conformes à la loi nationale.

Pour M<sup>e</sup> Nicolas Capt, la seule marche à suivre pour une entreprise est de vérifier sa conformité auprès du service juridique, le cas échéant au moyen d'un audit préliminaire. L'essentiel est de réduire les écarts et d'élaborer un processus de conformité sur le long terme. Les informations fournies par les autorités helvétiques\* constituent déjà une bonne base pour les entrepreneurs, incités à examiner leur situation et les risques encourus. Cela passe aussi par la bonne compréhension et la configuration correcte des logiciels utilisés.

Entre autres points, il faut distinguer la notion de privacy by design de celle de privacy by default (voir encadré), deux concepts qui régissent la création d'outils utilisant les données à caractère personnel. ■

## La « check-list » des changements

La LPD introduit huit changements majeurs pour les entreprises.

1. Seules les données des personnes physiques sont dorénavant couvertes, et non plus celles des personnes morales.
2. Les données génétiques et biométriques entrent dans la définition des données sensibles.
3. Les principes de « Privacy by Design » et « Privacy by Default » sont introduits, le premier intégrant une protection des données dès la conception et le second impliquant une activation par défaut (sans intervention des utilisateurs).
4. Des analyses d'impact doivent être menées en cas de risque élevé pour les droits fondamentaux des personnes concernées.
5. Le devoir d'informer est étendu : la collecte de toutes les données personnelles, et pas seulement des données sensibles, doit être faite auprès de la personne concernée.
6. La tenue d'un registre des activités de traitement devient obligatoire. Mais les PME dont le traitement des données présente un risque limité ne sont pas concernées.
7. Une annonce rapide est requise auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, en cas d'infraction.
8. La notion de profilage, soit le traitement automatisé de données personnelles, est introduite.

## Protéger ses enfants, c'est miser sur une fondation solide.

150 ans d'engagement bénévole au seul service des **orphelins** et **enfants d'invalides**.



[www.fsмо.ch](http://www.fsмо.ch)

**fsмо**  
150 ANS

## Tourisme

# Verbier, une destination qui fait parler d'elle

Le saviez-vous ? Étymologiquement, Verbier signifie « bavard » (verbum en latin). Il y a deux ans, la station valaisanne a signé un partenariat avec la CCIG pour se faire mieux connaître. Entretien avec [Simon Wiget](#), directeur de Verbier Tourisme.



## Quelle est la genèse de votre partenariat avec la CCIG ?

Simon Wiget : Vincent Subilia et moi nous sommes rencontrés à l'occasion d'une présentation faite dans le cadre de l'Union lémanique des Chambres de Commerce. Nous sommes très vite tombés d'accord sur la possibilité d'une promotion réciproque, d'autant que Verbier a une connotation positive auprès des Genevois qui en sont d'excellents ambassadeurs : elle leur permet un dépaysement tout en restant accessible depuis l'arc lémanique. Un attrait que nous avons pu ressentir lors du 13<sup>e</sup> Congrès des chambres de commerce, en juin dernier à Genève, où nous tenions un stand.

## Vos liens avec Genève sont donc plutôt forts...

S.W. : Verbier est une destination de loisirs, mais aussi de business, car nombre d'entrepreneurs et de

cadres y viennent pour du « bleisure » (séjour mixte business et loisir) ou y organisent des séminaires. Par ailleurs, l'Aéroport de Genève constitue un hub primordial pour nous, car beaucoup de notre clientèle internationale y transite. La liaison directe du train « Verbier Express » au départ de Genève représente un autre atout.

## Les Genevois sont-ils des consommateurs intéressants pour votre région ?

S.W. : Oui, ils sont attachés à notre station depuis longtemps et ont un pouvoir d'achat élevé. Certains y viennent régulièrement en congé, d'autres y possèdent une résidence secondaire. Dans ce dernier cas, ils sont nombreux à avoir travaillé à distance pendant le Covid, et certains ont même continué.

## Du point de vue touristique, comment s'est portée la station cet été ?

S.W. : Très bien. Début août, les hôteliers se disaient déjà satisfaits, avec une hausse des nuitées par rapport à l'été 2022. Certes, cette année, les Suisses sont davantage repartis à l'étranger, mais nous avons bénéficié du retour des clients américaine, proche-orientale, asiatique et des pays de l'Est. Des événements estivaux tels que le Verbier Festival ou le Trail Verbier

Saint-Bernard nous permettent aussi d'attirer des hôtes variés.

## Verbier est-elle en passe de venir une destination de choix aussi pour le tourisme estival ?

S.W. : Oui, d'ailleurs nous déployons davantage d'énergie à promouvoir la belle saison, où la concurrence est plus rude. Nous voulons faire en sorte que Verbier reste active une bonne partie de l'année. Le développement se doit d'être permanent, pas question de se reposer sur nos lauriers de station à la réputation internationale.

## Justement, comment avez-vous élaboré votre plan marketing ?

S.W. : C'est un savant mélange. Il nous faut déjà consolider les valeurs sûres existantes, mais aussi diversifier notre offre de prestations et d'événements. Nous avons la chance d'avoir des moyens financiers pour pouvoir innover et nous adapter aux tendances, voire les anticiper. Nous avons restructuré le fonctionnement de l'office du tourisme et de la promotion, afin de pouvoir répondre efficacement aux défis d'aujourd'hui et de demain. Parallèlement, nous sommes en train de finaliser un master plan « tourisme et infrastructures », afin d'avoir un plan d'action structuré, cohérent et légitimé par un processus participatif.

## Et la durabilité dans tout ça ?

S.W. : Aux yeux de certains, Verbier est encore catalogué comme un repaire de propriétaires de 4X4 peu attentifs à la durabilité. Non seulement c'est faux, mais nous sommes en outre de plus en plus soucieux de l'environnement, ce qui a permis à Verbier d'être labellisée au plan énergétique et durabilité. Nous préférons avancer pas à pas, mais avec des projets concrets.

## Des exemples ?

S.W. : Nous lançons toutes sortes d'activités sportives innovantes, ainsi qu'un programme « art et culture ». Le défi est de créer une transversalité entre ces propositions. En termes de communication, on s'oriente sur un nouvel écosystème digital : un peu moins de marketing de notoriété, un peu plus de réseaux sociaux et de liant

entre les activités. Sinon, une collaboration croisée avec Genève Tourisme et l'Office de Lucerne/Jungfrau est en cours d'élaboration, mais je ne peux vous en dire plus pour le moment... ■

## Des événements pour tous les goûts

Partenaire de la CCIG pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (permettant des rabais pour ses Membres), Verbier Tourisme présente durant l'été trois événements, au sein même de la station :

- le Verbier Festival, organisé la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet, destiné aux amateurs de musique classique,
- le Verbier E-Bike Festival, à la mi-août, destiné aux vététistes adeptes de l'assistance électrique,
- Bagnes, capitale de la Raclette, une manifestation culinaire typique du Valais lors du dernier week-end de l'été (23 et 24 septembre).

## Élections fédérales

# Pour une Suisse sûre et stable

Le 22 octobre 2023, les Suisses renouvelleront leur parlement. En vue de cette échéance, les grandes associations économiques se mobilisent pour promouvoir les intérêts de l'économie et de l'agriculture. La CCIG, comme d'autres partenaires cantonaux, s'associe à cette démarche.

L'enjeu est important. Les deux Chambres seront renouvelées pour quatre ans. De ce renouvellement dépendra également la répartition des sièges au gouvernement. En effet, l'Assemblée fédérale nouvellement élue élira à son tour le Conseil fédéral en décembre, en tenant compte notamment de l'équilibre des forces politiques.

Soucieuses de préserver une majorité favorable à une économie libérale et prospère, économique, l'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, et l'Union suisse des paysans s'engagent au travers de la campagne Perspective Suisse.

Didactique, la campagne Perspective Suisse se veut factuelle et met en lumière la contribution de l'économie à notre qualité de vie. Six thèmes ont été choisis : la stabilité économique, la protection des institutions sociales, la formation, l'innovation, la sécurité alimentaire et l'énergie.

En élisant douze conseillers nationaux et deux conseillers aux États, les Genevois contribueront à façonner le futur de notre pays. Ce printemps, les élections cantonales ont marqué un virage à droite. Force est de constater qu'aujourd'hui, notre délégation à Berne n'est plus représentative de la voix des Genevois. ■

## Nouvelle publication

# helvet magazine gagne les rives genevoises

Après de nombreuses années consacrées à explorer les montagnes valaisannes, le magazine helvet expose Genève. Après Verbier, après Zermatt, voici donc helvet Genève.

L'ambition est grande : réunir dans cette double édition papier (français et anglais), renforcée par une présence digitale, tout ce qui fait la grandeur, l'identité, la qualité de vie et l'attractivité du bout du lac – aussi soucieux de traditions que fermement ancré à l'épicentre du monde. helvet Genève se lance dans une quête passionnée et enthousiasmante : révéler le meilleur de la Cité de Calvin. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : [helvet.swiss](https://helvet.swiss)



## Événement: les Grands Prix de l'économie

# Des récompenses pour les entreprises les plus vertueuses

Ce jeudi 14 septembre, le BFM a fait salle comble à l'occasion de l'événement de la rentrée 2023 – les Grands Prix de l'économie – en présence de [Nathalie Fontanet](#), Conseillère d'État en charge des finances et des ressources humaines, de [Delphine Bachmann](#), Conseillère d'État en charge de l'économie et de l'emploi, de [Gilles Rufenacht](#) et de [Vincent Subilia](#), respectivement président et directeur général de la CCIG. Avec la société Point Prod en qualité de Partenaire artistique pour la cérémonie 2023.

Créés par la CCIG en 2012, le Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation visent à promouvoir et à valoriser le tissu économique genevois. En 2019 a été créé le Prix spécial du Jury et en 2021, avec l'appui de l'État de Genève et l'Office pour la Promotion des Industries et des Technologies, le Prix de l'égalité est venu s'ajouter aux trois premiers. Composé de 13 personnalités des mondes économique et académique, le jury se fonde sur des critères tels que la politique sociale de l'entreprise, le respect de l'environnement dans le modèle d'affaires et la formation professionnelle.

Cette année, comme l'an passé, ces trois récompenses ont été attribuées à trois entreprises dont le travail véhicule une image positive et dynamique du Canton. Le Prix spécial du jury a été décerné à une organisation qui contribue, depuis plus de 50 ans, à façonner les agendas mondiaux, régionaux et industriels des principaux dirigeants politiques, économiques et culturels. Au nombre de six, deux par catégorie, les entreprises finalistes n'ont pas démerité, raison pour laquelle elles font partie du palmarès 2023.

La CCIG adresse à toutes ces entreprises genevoises ses plus sincères félicitations.

### Les lauréats

#### Prix de l'économie

**LEM « Life Energy motion »** propose des solutions électriques sur mesure pour tous types d'industries ainsi qu'une large gamme d'applications. La société a été créée en 1972 par [Jean-Pierre Etter](#), qui a fondé le Centre des Technologies Nouvelles (CTN) et

la Fondation genevoise pour l'Innovation (FONGIT).

#### Prix de l'innovation

**Amal Therapeutics** est spécialisée dans le traitement et la prévention de cancers. Sa nouvelle approche des vaccins thérapeutiques favorise la stimulation du système immunitaire en lui permettant de reconnaître et de combattre efficacement les cellules cancéreuses.

#### Prix de l'égalité

Spécialisée aujourd'hui notamment dans l'aménagement – jardins, piscines, places de jeux – **Jacquet SA**

est une entreprise familiale certifiée B Corp que dirige Aude Jacquet, représentant la 4<sup>e</sup> génération. L'effectif est de 250 employés, dont 200 à Genève. La structure est horizontale et compte une vingtaine de secteurs dont de nombreuses femmes sont responsables.

#### Prix spécial du Jury

**Le Forum économique mondial** (WEF), aussi appelé Forum de Davos, est une fondation à but non lucratif créée en 1971 par le [Prof. Klaus Schwab](#) et située à Cologne. Sa présidence est assurée par le Norvégien [Børge Brende](#) depuis 2017.

### Les finalistes

#### Pour le Prix de l'économie

**Amaris Consulting** est une société de conseil en technologie dans les domaines des systèmes d'information et du numérique, des télécommunications, des sciences de la vie et de l'ingénierie. [Ludovic Fournage](#) en est le directeur des activités pour la Suisse.

**Eskenazi SA**. Entreprise familiale fondée il y a 107 ans par [Marcel Eskenazi](#), elle est spécialisée dans la micromécanique de précision. De la poudre de carbure jusqu'au produit

fini, Eskenazi maîtrise l'ensemble du processus de production. Installée à Carouge depuis 1940, l'entreprise est dirigée aujourd'hui par [Livio Elia](#), par ailleurs membre du Conseil économique de la CCIG.

#### Pour le Prix de l'innovation

**Metrolab Technology SA** est basée à Plan-les-Ouates. Fondée en 1985, l'entreprise est aujourd'hui leader mondial du marché des magnétomètres, instruments de mesure des champs magnétiques de haute précision. Metrolab Technology SA a obtenu l'accréditation ISO 17025:2017 pour son laboratoire d'étalonnage de pointe spécialisé dans les mesures magnétiques.

**E-NNO** allie technologie et données pour piloter la transition énergétique des bâtiments et améliorer leur efficacité. Elle alimente un cercle vertueux dans la mesure où le développement de services technologiques est financé par les économies d'énergie réalisées.

#### Pour le Prix de l'égalité

**Piguet Galland & Cie SA** est issue de la fusion, en 2011, de deux banques familiales: Franck Galland & Cie SA et Piguet & Cie SA. Déployée aujourd'hui sur six sites en Suisse et comptant 116 collaborateurs à Genève, la Banque a obtenu la certification B Corp, exigeante en matière de RSE.

Entreprise familiale implantée à Genève depuis 1891, la régie Moser est devenue Agence immobilière Moser Vernet en 1976, puis **Moser Vernet & Cie SA**. Se concentrant sur Genève, elle offre aux propriétaires et locataires un accompagnement sur toutes les étapes de leur « vie immobilière ». Elle gère 450 immeubles, 8300 appartements, 50 copropriétés et 700 lots individuels. ■

En partenariat artistique avec

**point prod** événements & cérémonies



Avec le soutien de



Événement: les lauréats et les finalistes



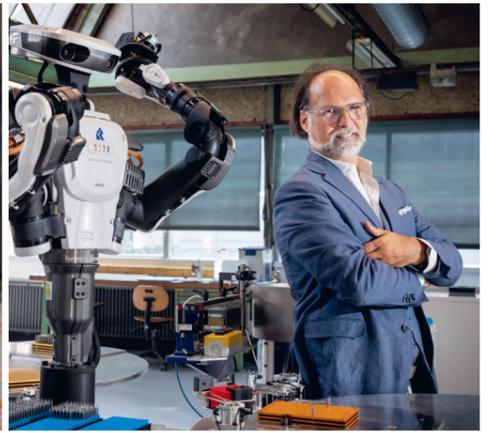
LAURÉAT PRIX DE L'ÉCONOMIE  
LEM  
Andrea Borla, directeur financier  
Fabrice Pralong, directeur des opérations



LAURÉAT PRIX DE L'INNOVATION  
AMAL THERAPEUTICS  
D<sup>re</sup> Laetitia Devy-Dimanche, directrice



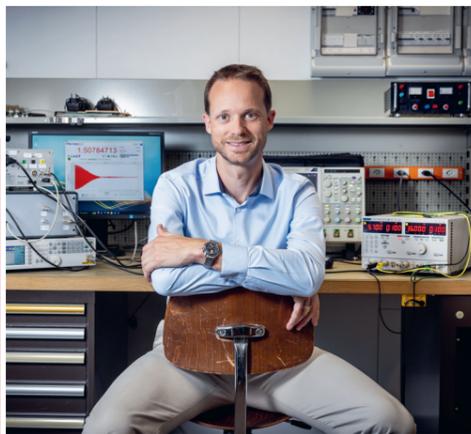
FINALISTE PRIX DE L'ÉCONOMIE  
AMARIS CONSULTING  
Ludovic Fournage,  
directeur des activités en Suisse



FINALISTE PRIX DE L'ÉCONOMIE  
ESKENAZI  
Livio Elia, directeur

**FÉLICITATIONS AUX  
ENTREPRENEURS GENEVOIS !**

Retrouvez le parcours de ces entrepreneurs dans le supplément  
spécial CCIG de la Tribune de Genève paru, le 2 septembre.

FINALISTE PRIX DE L'INNOVATION  
METROLAB TECHNOLOGY  
Stéphane Jotterand, CEO



FINALISTE PRIX DE L'INNOVATION  
E-NNO  
Maël Perret, fondateur et directeur



LAURÉAT PRIX DE L'ÉGALITÉ  
JACQUET SA  
Aude Jacquet, directrice



LAURÉAT PRIX SPÉCIAL DU JURY  
FORUM ÉCONOMIQUE  
MONDIAL (WEF)  
Prof. Klaus Schwab, fondateur



FINALISTE PRIX DE L'ÉGALITÉ  
BANQUE PIGUET GALLAND & CIE SA  
Olivier Calloud, CEO  
Carine Casteu, Chief Risk Officer



FINALISTE PRIX DE L'ÉGALITÉ  
MOSER VERNET & CIE SA  
Sophie Mydske-Moser, associée

**SPGI** COMMERCIAL PROPERTY ADVISORS

**Vernier**  
Chemin de l'Émeraude 10

Locaux aménagés prêts à l'emploi  
Rez-de-chaussée grande hauteur dès 250.-/m<sup>2</sup>/an  
Étages dès 220.-/m<sup>2</sup>/an  
Accès quais camions et camionnettes  
Monte-charge 5T de grande capacité  
Proche de la gare de Meyrin et des commodités

[metiersvernier.ch](http://metiersvernier.ch)

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch  
Anne-Pascale Marchand 022 707 46 66 | apm@spgi.ch

**À louer**



**Locaux de type  
ateliers artisanaux  
et industriels  
dès 220 m<sup>2</sup>**

IN ASSOCIATION WITH  
**CUSHMAN & WAKEFIELD**



**Disponible juin 2024**

## Économie

# Les perspectives pour la Suisse selon Helene Budliger Artieda

Dans un contexte international encore chahuté, la CCIG a souhaité dresser un état des lieux des perspectives économiques et commerciales qui se présentent à la Suisse. Pour cela, elle a rencontré [Helene Budliger Artieda](#), secrétaire générale du SECO depuis le 1<sup>er</sup> août 2022. Ex-ambassadrice en poste dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, elle a siégé à la direction du Département des affaires étrangères durant sept ans.



**Lors de votre prise de fonction il y a un peu plus d'un an, vous déclariez que l'économie suisse allait au-devant de grands défis: guerre en Ukraine, suites de la pandémie de Covid-19 et relations commerciales avec l'UE. Quelle est votre analyse aujourd'hui ?**

Helene Budliger Artieda : L'économie suisse s'est une fois de plus montrée résiliente au cours des dernières années. En comparaison internationale, elle a relativement « bien » traversé les crises mentionnées. Au premier trimestre 2023, le PIB de la Suisse a connu une nette croissance, alors que celui de l'Allemagne, par exemple, a reculé. Les données disponibles à ce jour laissent toutefois présager une évolution plus faible durant le semestre d'été, en particulier dans le secteur industriel. Dans l'ensemble, la croissance de l'économie suisse devrait être inférieure à la moyenne cette année. L'environnement international reste difficile et les incertitudes demeurent importantes.

**Avec un parcours plutôt atypique au sein du Département fédéral des affaires étrangères**

**(employée de commerce, manager, diplomate puis secrétaire d'Etat), quel bilan plus personnel faites-vous après une année passée à la direction du Seco ?**

H.B.A. : Il est vrai que mon parcours était plutôt atypique pour le DFAE, mais mon expérience variée m'a beaucoup aidé dans mes fonctions et cela continue au SECO. Ma première année en tant que Directrice a été très enrichissante, notamment par les nombreux thèmes traités. J'ai été occupée par l'approvisionnement en énergie, la guerre en Ukraine, les relations entre la Suisse et notre plus grand partenaire économique, l'UE, les travaux en vue d'un accord de libre-échange avec l'Inde et bien d'autres choses encore. Cela a impliqué quelques déplacements internationaux, qui m'ont beaucoup rappelé mes années en tant qu'ambassadrice. J'ai pu avoir un précieux aperçu du contexte mondial, y renforcer nos relations avec les autres pays et donner un nouvel élan à notre travail. Mais le travail du SECO ne s'arrête pas seulement à la politique économique extérieure. Il est aussi référent pour la situation économique, la politique

économique et la politique du marché du travail. Par exemple, dans le domaine de la promotion économique, l'un de nos derniers projets en date fut le lancement du site internet [www.infrastructure-solutions.swiss](http://www.infrastructure-solutions.swiss). Cette plateforme fournit des informations ciblées aux exportateurs suisses, aux entreprises et aux autorités étrangères sur l'expertise suisse dans le domaine des solutions d'infrastructure. D'un point de vue plus personnel, je pense que mes nombreuses visites d'entreprises ont été très instructives. De Pilatus à Micron, j'ai pu voir de près les besoins et les défis des entreprises suisses. Et j'ai aussi participé à une inspection de chantier (coiffée d'un casque de protection !). Je suis reconnaissante de faire partie d'une organisation aussi compétente, avec des personnes faisant preuve de collaboration, d'ouverture d'esprit et ayant à cœur les intérêts de la Suisse.

**Au dîner de clôture du Congrès qui a fait de Genève la capitale mondiale des chambres de commerce, du 21 au 23 juin dernier, vous avez prononcé un discours sur le multilatéralisme. Comment qualifiez-vous le rôle**

**joué par le réseau des chambres dans le soutien au commerce extérieur ?**

H.B.A. : Le rôle des chambres de commerce est indiscutablement primordial. Pour le SECO, elles sont des partenaires clés, agissant en tant que porte-parole des communautés d'affaires mondiales. Leur capacité exceptionnelle à faciliter un dialogue constructif, à surmonter les obstacles et à cultiver la collaboration est cruciale pour encourager la coopération internationale. Je suis donc convaincue que les chambres de commerce jouent un rôle clé au service d'un ordre mondial pacifique et prospère. Elles agissent comme des catalyseurs de la croissance économique, favorisent la prospérité et promeuvent sans relâche les pratiques commerciales éthiques et la transparence, qui contribuent à la stabilité et à la confiance nécessaires à un tel ordre.

**Les accords bilatéraux de libre-échange représentent un atout majeur pour la Suisse, dans un contexte où le multilatéralisme fonctionne au ralenti. Où en sont les négociations aujourd'hui ?**

H.B.A. : Les accords de libre-échange revêtent en effet une importance de premier plan pour une économie ouverte et fortement intégrée dans les chaînes de valeurs mondiales comme celle de la Suisse. Ces accords nous permettent notamment de préserver la compétitivité des entreprises suisses en éliminant ou prévenant les discriminations sur les marchés étrangers. Nous disposons aujourd'hui d'un vaste réseau de 33 accords avec 43 partenaires commerciaux, sans compter nos accords avec les pays de l'AELE et avec l'UE. Il reste cependant quelques lacunes importantes à combler. Nos priorités du moment sont de terminer les négociations en cours pour des nouveaux accords avec l'Inde, le Vietnam, la

Thaïlande, la Malaisie et les pays du Mercosur. En parallèle, nous négocions actuellement la modernisation de nos accords existants avec le Chili, l'Union douanière Sud-Africaine, le Mexique et le Royaume-Uni.

**Dans quelle mesure ces accords de libre-échange favorisent-ils la reprise des négociations avec l'UE ?**

H.B.A. : Il s'agit de deux éléments distincts de notre stratégie de politique économique extérieure. Les Accords de libre-échange soutiennent la diversification et évitent des discriminations sur des marchés éloignés. L'UE reste notre partenaire-clé: elle représente 58% de notre commerce de biens, 40% du commerce de services. L'accès au marché de l'UE a été graduellement approfondi au-delà de l'accord de libre-échange de 1972. La reprise des négociations avec l'UE serait un soulagement pour nos exportateurs en permettant le développement des accords d'accès au marché. Le SECO contribue au déblocage de dossiers internes sensibles: nous avons examiné avec les cantons le dossier des aides d'Etats, et constaté que des solutions pour un système euro-compatible sont possibles en Suisse et utiles du point de vue de la politique économique. Nous menons également des discussions avec les partenaires sociaux pour que le nouveau paquet garantisse le niveau de protection existant sur le marché du travail.

**Vous avez tenu tête aux Etats-Unis en réponse à leurs reproches sur les sanctions suisses contre la Russie jugées trop faibles. Quelles sont vos relations avec ce grand partenaire aujourd'hui ?**

H.B.A. : Les États-Unis sont l'un de nos partenaires les plus importants à l'échelle mondiale. Notre partenariat englobe bien plus que les questions commerciales.

Personnellement, j'entretiens une bonne relation avec l'ambassadeur américain Miller. J'ai eu plusieurs discussions avec lui concernant les sanctions et j'ai personnellement reçu des mots de remerciement de sa part. Sur le plan technique, la collaboration entre les États-Unis et le SECO est également très bonne dans le domaine des sanctions.

**Notre accord de libre-échange avec la Chine fête ses dix ans. Depuis se sont immiscées les questions liées à l'environnement et au droit du travail. Comment se passent les négociations sur ces sujets fondamentaux ?**

H.B.A. : Notre accord de libre-échange avec la Chine, en vigueur depuis 2014, est une pièce maîtresse de notre réseau. Il fonctionne bien et a bien servi notre économie depuis bientôt une décennie. Cependant, comme pour tous les accords, il existe toujours un potentiel d'actualisation et d'approfondissement. Nous avons lancé avec nos partenaires chinois des discussions exploratoires dans ce sens. Nous nous trouvons à l'heure actuelle toujours dans cette phase d'exploration. Il s'agit de parvenir à un consensus sur la liste des sujets à réviser. L'approfondissement des disposi-

tions liées à l'environnement et standards de travail fait partie des priorités de la Suisse. En même temps, ces sujets revêtent une certaine sensibilité pour la Chine. Les discussions se poursuivent.

**La situation en Chine, et notamment son ralentissement économique, vous préoccupe-t-elle ?**

H.B.A. : La croissance de l'économie chinoise a tendance à ralentir depuis 2007. Cela est en partie dû à la transition structurelle de l'industrie vers le secteur des services et à l'évolution démographique. Actuellement, l'affaiblissement de l'économie mondiale a également un impact négatif sur le commerce extérieur, tandis que la crise du marché immobilier affecte l'économie nationale. La reprise après les années de pandémie est moins vigoureuse que ne le prévoyaient la plupart des économistes. Le gouvernement a adopté quelques mesures de soutien. Dans l'ensemble, la Chine devrait connaître un développement relativement faible au cours des prochains trimestres. La Chine joue un rôle majeur dans l'économie mondiale. Près de 6 % des exportations suisses de marchandises sont destinées à ce

pays. Le SECO surveille donc attentivement l'évolution de la situation.

**Un ALE est en cours de négociation avec l'Inde. Il revêt une importance clé pour nos entreprises. Cet accord est-il à bout touchant ?**

H.B.A. : Les négociations avec l'Inde connaissent un fort regain d'intensité ces derniers mois et nous nous efforçons de faire en sorte que ces négociations aboutissent enfin cette année. Les perspectives sont plutôt bonnes car les deux côtés sont déterminés à trouver des solutions aux questions encore en suspens. La dernière ligne droite est cependant toujours la plus difficile et nous avons encore beaucoup de travail à accomplir pour parvenir au but. Nous fêtons cette année le 75<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité d'amitié entre la Suisse et l'Inde. La conclusion d'un accord de libre-échange viendrait à point nommé dans ce contexte.

**Parmi les missions du SECO, figure celle de simplifier la vie des entreprises et donc de nos**

**entrepreneurs dont l'une des préoccupations majeures est la pénurie de main-d'œuvre. Quelles solutions préconisez-vous ?**

H.B.A. : L'objectif du SECO est de fixer des conditions-cadres favorables pour faciliter la création d'emplois par les entreprises et rendre l'exercice d'une activité professionnelle attractif et accessible au plus grand nombre. La Confédération peut fixer un cadre légal, coordonner les tâches et fournir des informations. Dans un marché du travail qui fonctionne, les branches et les entreprises sont en concurrence pour attirer les meilleurs spécialistes. Gérer les pénuries de mains-d'œuvre qualifiées est donc une tâche entrepreneuriale. Pour être attractives pour les travailleurs, les entreprises doivent offrir de bonnes conditions de travail.

**La lutte contre la bureaucratie freine nos entrepreneurs dans la conduite de leurs affaires. Où en est le processus de numérisa-**

**tion pour les entreprises, émanant de votre département ?**

H.B.A. : Avec la Loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises et frein à la réglementation (LACRE), le Conseil fédéral propose d'étendre l'offre de prestations électroniques des autorités à EasyGov. Comme deuxième pilier, le Conseil fédéral veut renforcer la compétitivité des PME : la numérisation constitue l'une des priorités. Dans la politique en faveur des PME, la priorité est d'alléger la charge administrative pesant sur les entreprises en développant la plateforme [EasyGov.swiss](https://www.easygov.swiss), guichet virtuel central pour le traitement des transactions entre entreprises et autorités. Plus que 82 000 sociétés sont enregistrées sur EasyGov avec une forte croissance chaque mois. L'offre comprend actuellement 52 prestations d'autorités et sera encore élargie dans le futur. ■



**SPGI** COMMERCIAL  
PROPERTY  
ADVISORS

## SKYLAB

Chemin du Pré-Fleuri 5

Surfaces de 290 m<sup>2</sup>, 500 m<sup>2</sup>, 650 m<sup>2</sup> et 1'560 m<sup>2</sup>  
Locaux neufs de standing  
Surfaces lumineuses semi-aménagées  
Nombreuses places de parc disponibles  
Grande diversité de services (conciergerie, restaurant)  
Crèche de 60 places sur site  
Disponibilité immédiate  
Au cœur de la ZI de Plan-les-Ouates

SPGI Geneva SA [geneva.spgi.ch](https://www.geneva.spgi.ch)  
Juliette Bouverat 022 707 46 85 | [jbo@spgi.ch](mailto:jbo@spgi.ch)

**À louer**

Surfaces  
administratives  
&  
high-tech  
dès 290 m<sup>2</sup>

IN ASSOCIATION WITH  
**CUSHMAN & WAKEFIELD**



## Commerce international

# Renforcement des relations commerciales avec l'Inde et le Bhoutan

Une délégation d'affaires d'une vingtaine d'entreprises suisses s'est rendue cet été au Royaume du Bhoutan, situé à l'est de la chaîne de l'Himalaya, dont le directeur général de la CCIG, [Vincent Subilia](#), faisait partie. Il s'est ensuite rendu en Inde pour renforcer les liens d'amitié que les deux pays entretiennent depuis 75 ans.



La délégation d'affaires au Royaume du Bhoutan, avec Vincent Subilia.

Menée par Son Excellence [Ralph Heckner](#), ambassadeur de Suisse au Bhoutan et en Inde, et organisée par Swiss Global Enterprise, aux côtés de la Chambre de commerce Suisse-Asie et la CCIG, la délégation s'est rendue au Royaume du Bhoutan. Elle a eu le privilège d'être reçue en audience par sa Majesté le Roi, et a rencontré le Premier Ministre et cinq de ses ministres, dont celui des affaires étrangères, avec lequel la délégation a pu fêter le 1<sup>er</sup> août sur les contreforts de l'Himalaya. La Suisse a toujours été un partenaire de premier plan pour le Royaume, notamment en matière d'infrastructure, de développement touristique ainsi que dans les domaines médical et hospitalier.

### Signature d'un protocole d'accord

Un forum d'affaires a été organisé à l'occasion duquel la CCIG a signé un protocole d'accord avec la

Chambre de commerce du Bhoutan, par ailleurs organisatrice du forum. Cet accord s'inscrit dans la continuité des relations privilégiées que Genève entretient de longue date avec le Royaume.

### Produit du bonheur national brut

Ces relations sont clé pour le Bhoutan qui se trouve à la croisée des chemins : préserver ses riches traditions tout en s'ouvrant à de nouvelles perspectives économiques et d'innovation durable. Cette ouverture permet aujourd'hui au Royaume d'afficher un bilan carbone négatif et de remplacer son PIB par un PBNB, Produit du bonheur national brut.

### Grandes opportunités d'investissement

Si la Suisse, et Genève en particulier, ont beaucoup à apporter en termes de savoir-faire dans les infrastructures, la santé et l'infor-

matique, en retour le Royaume offre de nombreuses opportunités d'investissement inexploitées aux entreprises suisses. Le séjour s'est enrichi de visites de diverses organisations et entreprises, dont Druk Holdings and Investments, active dans 20 secteurs stratégiques différents, et SELISE Digital Platforms, leader suisse des technologies de l'information.

### La CCIG sur la route des Indes

Grâce au précieux concours de l'ambassade de Suisse en Inde, Vincent Subilia s'est ensuite rendu dans ce pays, désormais première puissance démographique mondiale et partenaire économique de premier plan pour les entreprises suisses et genevoises. La Suisse

compte même parmi les dix investisseurs les plus importants de l'Inde puisqu'elle y recense 330 entreprises, totalisant 170 000 emplois à forte valeur ajoutée.

### Accord de libre-échange à bout touchant

À ce titre, dans le sillage d'une visite effectuée en 2022 avec le conseiller fédéral [Guy Parmelin](#) et une délégation d'entreprises, Vincent Subilia souhaitait faire entendre la voix du secteur privé, et en particulier celle de Genève. La conclusion prochaine d'un accord de libre-échange, auquel [Helene Budliger Artieda](#), secrétaire générale du SECO, a grandement contribué, constituerait donc un paramètre clé pour renforcer les relations commerciales bilatérales.

### Des rencontres de premier plan

Pour rappel, l'Inde et la Suisse célèbrent cette année 75 ans de relations privilégiées, au moment où la nation de Gandhi préside le G20. [Vincent Subilia](#) a eu le privilège de rencontrer des représentants de la Chamber of Commerce and Industry (IMC), avec laquelle la CCIG collabore activement, de la Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI), de l'Associated Chambers of Commerce and Industry of India (ASSOCHAM), de la PHD Chamber of Commerce and Industry (PHDCCI) ainsi que d'Invest India, agence de promotion et de facilitation des investissements.

Des perspectives réjouissantes à la faveur d'un voyage prometteur. ■



© Aaron Smithe/Unsplash



## START YOUR INTERNATIONAL CAREER

**BACHELOR AND MASTER PROGRAMS IN:**

- International Management
- International Relations and Diplomacy
- Digital Media
- Business Analytics
- Computer Science



**IIG.CH**  
in    

**Double degree with University of Plymouth (UK)**

## Publirédactionnel

# La santé mentale, une question d'équilibre

Le sondage du Groupe Mutuel sur la santé au travail, mené auprès de plus de 420 employeurs en Suisse, a confirmé les tendances à l'œuvre aujourd'hui. Présentation avec [Nicolas Caloz](#), responsable Gestion Santé en entreprise au Groupe Mutuel.



**S'il confirme en partie une augmentation des affections psychiques dans le cadre professionnel, le sondage nuance aussi ce constat. Il existe aujourd'hui un flou entourant les aspects de santé mentale au travail...**

Nicolas Caloz: Le côté très actuel de la thématique fait que l'on a tendance à assimiler tout ce qu'on ne sait pas expliquer à des affections psychiques. Sur le terrain, la priorité numéro 1 reste en fait la répétition des absences.

**En quoi ce sondage nous permet-il de percevoir plus exactement la réalité ?**

N.C.: Contrairement à ce qu'on lit un peu partout, où l'augmentation des affections psychiques serait plus forte que celle des autres affections, nous ne faisons pas le même constat. Le Job Stress Index, publié en 2022, recoupe nos propres observations. Selon la perception générale actuelle, il y aurait plus de gens stressés, mais le Job Index indique qu'en réalité la part des personnes situées en zone « sensible » ou « critique » n'a que très légèrement augmenté ces dernières années.

**Car il s'agit là d'un sujet où il est difficile de qualifier précisément les choses ?**

N.C.: Oui. Jusqu'où va la responsabilité de l'employeur en la matière ? Parle-t-on de pression au niveau du travail ? De troubles dépressifs ? Tout cela est très complexe. Même si en effet nous pensons que l'entreprise a une responsabilité dans ce domaine, encore faut-il être sûr de pouvoir en définir la nature exacte et les contours.

**Quand on parle de santé mentale, tous les aspects de la vie sont concernés...**

N.C.: Il s'agit en effet d'une réalité multifactorielle. Ce que de notre côté nous constatons, c'est que souvent des problèmes au niveau privé jouent un rôle important. Or si les conditions de travail sont éprouvées comme négatives, le travail devient alors le déclencheur de la crise faisant par exemple que la personne ne s'estimera plus en mesure de tenir ou de continuer.

**Que propose-t-on comme mesures véritablement utiles et efficaces ?**

N.C.: Il faut avoir conscience qu'en entreprise, on ne peut pas avoir une influence complète sur les collaborateurs. Quand nous parlons aujourd'hui de taux d'absence compressible et incompressible, c'est que la responsabilité de l'entreprise n'est valable que jusqu'à un certain point, et que donc elle aussi a ses limites. Alors oui, l'entreprise peut faire un bout de chemin, mais elle ne va pas non plus résoudre tous les problèmes de chaque collaborateur touché par des difficultés privées. Si votre entreprise propose un management plutôt bienveillant et sain, cela va aider le collaborateur à se sentir à l'aise, de même que la flexibilité et tout ce qui fait partie des besoins fondamentaux des collaborateurs. Deux éléments s'avèrent alors centraux : l'écoute et la proximité.

**En même temps, il y a cette étude récemment parue<sup>1</sup> qui souligne l'influence très grande du manager sur la santé psychique du collaborateur, du même ordre que celle exercée par le conjoint ou la conjointe du même collaborateur...**

N.C.: Oui, cette étude est très intéressante à ce titre, l'influence du manager est en effet très grande. Pour autant, il s'agit d'abord et avant tout de ne pas stigmatiser l'employeur. Les questions de santé mentale ont toujours existé. Ce n'est pas qu'elles seraient soudain apparues à partir de 2020. C'est juste que maintenant il y a une vraie prise

de conscience du sujet, devenu entre-temps une problématique sociétale. Tout est une question d'équilibre, dans les faits et dans la perception.

**Et la priorité est de s'attaquer aux vrais problèmes...**

N.C.: Aujourd'hui les employeurs ont de plus en plus de pression par rapport à l'exigence d'« employeur modèle ». Il faut donc bien veiller à faire la différence entre ce que l'entreprise veut faire en termes de marketing et ce qu'elle entreprend réellement pour les collaborateurs. Pour s'attaquer aux vrais problèmes, oui,

il faut du courage et un engagement de la direction qui vont au-delà du marketing.

**Il s'agirait donc aussi de relativiser un peu les constats plutôt alarmistes dressés aujourd'hui ?**

N.C.: Le grand sujet reste les absences de courte durée et comment les gérer. Après, ce qu'on savait déjà, et qui peut constituer un frein, ce sont les ressources et les moyens disponibles. Et ça, le sondage le confirme : sans moyens et ressources, il est difficile de progresser en matière de mesures en faveur de la santé mentale.

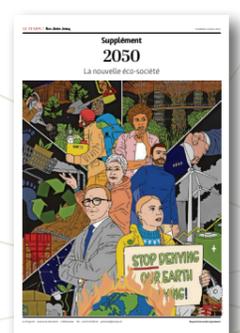
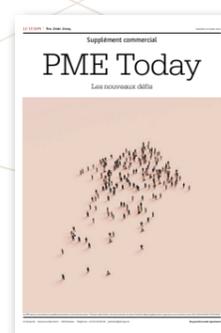
**Quel rôle alors peut et doit jouer l'entreprise ?**

N.C.: Elle doit soutenir le collaborateur. Mettre l'accent sur l'accompagnement. La clé, c'est la proximité, la proximité vécue. Je suis convaincu que l'accent mis sur l'accompagnement permet d'obtenir les meilleurs résultats. ■

groupe  
mutuel

[www.groupemutuel.ch](http://www.groupemutuel.ch)

## Lequel est fait pour vous...



...parmi nos suppléments?



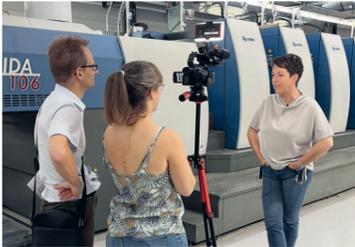
Retrouvez les offres commerciales dédiées pour ces parutions sur [Publicite.letemps.ch](http://Publicite.letemps.ch)

Durabilité  
Santé  
LE TEMPS

<sup>1</sup> Workforce Institute de UKG

## Industrie-Genève

# Une industrie qui fait encore forte impression



Léman Bleu propose en septembre la 46<sup>e</sup> émission de son magazine « Le Monde de Demain » sur le thème de l'impression industrielle et artisanale. Au programme: interview en plateau de **David Pivoda**, directeur de l'agence Une, et reportage chez Atar Roto Presse et Molésion Impressions.

Industrie-Genève est une association née de la volonté de l'Union industrielle genevoise (UIG), de la CCIG, de la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et de l'Office de promotion des industries et technologies (OPI) de promouvoir et valoriser l'industrie à Genève.

En réponse à une image encore teintée de préjugés, cette association cherche depuis plusieurs années à faire découvrir au grand public la diversité des métiers de

l'industrie. Depuis 2019, elle le fait au travers d'émissions mensuelles, multi-diffusées sur la chaîne Léman Bleu TV « Le Monde de Demain ».

Une façon de connaître le fonctionnement des entreprises, les enjeux, les filières de formation, les innovations et les pôles d'excellence au niveau local. ■

**INDUSTRIE-GENÈVE.CH**  
#LE MONDE DE DEMAIN

Pour voir cette émission, rendez-vous sur <https://tinyurl.com/Lemondedemain-No46>



## La Chambre au fil du temps

## Cette année-là... 1865

Le saviez-vous? Cette nouvelle rubrique présentera la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Cette année-là, fédéré autour d'Ernest Pictet, banquier et homme politique, un groupe d'hommes d'affaires aux idées libérales juge venu le temps d'assurer la défense et la promotion de l'industrie et du commerce genevois. Ensemble, ils fondent l'Association Commerciale et Industrielle Genevoise (ACIG). Très vite, elle sera appelée « Chambre de commerce de Genève » dans les documents officiels.

Lors de l'Assemblée constitutive, qui se tient le 23 juin 1865,

Ernest Pictet édicte les principes d'action et les missions de l'Association: éclairer le gouvernement cantonal et fédéral de ses renseignements, leur adresser des demandes et des suggestions, propager les principes de liberté commerciale chers au Canton de Genève dans le reste de la Suisse.

Si son rôle dans le développement économique de la région n'a pas changé depuis plus d'un siècle et demi, la Chambre s'adapte au fil des ans à la diversification du tissu économique local. L'évolution de son nom reflète les mutations de l'économie: « industrie » sera ajouté en 1961 et « services » en 2006. ■



## LE COIN DE L'ARBITRAGE

## L'arbitrage: choisir son « juge »



Un litige entre partenaires commerciaux peut être chronophage et coûteux. Parfois, les parties réussissent à s'entendre et à régler leur désaccord à l'amiable. Si elles n'y parviennent pas, il faut alors que le conflit soit tranché une fois pour toutes par un tiers.

Par défaut, cela revient à saisir un juge. Or, les juges étatiques sont des juristes qui doivent résoudre toutes sortes de différends, allant d'un divorce à un litige bancaire. Ils ne sont donc en général pas spécialisés dans le domaine concerné et ne seront pas familiers avec le contexte économique du litige.

L'arbitrage offre ainsi aux entreprises une alternative intéressante. Cette procédure permet en effet aux parties de désigner une ou plusieurs personnes privées qu'elles estiment compétentes pour trancher le litige. La seule exigence est qu'elles soient indépendantes et impartiales vis-à-vis des parties.

L'arbitrage permet ainsi aux parties de choisir un « juge privé » spécialisé, qui dispose des compétences techniques et/ou commerciales requises. ■

■ CONTACT ET INFORMATIONS :

[www.swissarbitration.org/](http://www.swissarbitration.org/) ou [centre@swissarbitration.org](mailto:centre@swissarbitration.org)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux!

 [ccig\\_geneve](https://www.instagram.com/ccig_geneve)



## COMMUNIQUEZ CIBLÉ AVEC LA CCIG!

Pour toucher directement les décideurs genevois, placez une annonce dans l'un des vecteurs d'information de la CCIG :

- ▶ Le magazine CCIGinfo, tiré à 3800 exemplaires, paraît onze fois par an.
- ▶ La newsletter électronique, l'eCCIG, est envoyée une fois par semaine à près de 7400 destinataires.



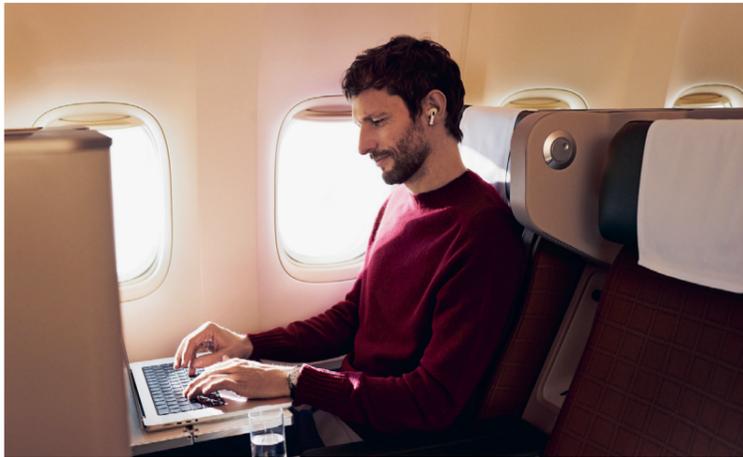
Pour obtenir les spécifications techniques et les tarifs ▶



## Partenaire

# Trois façons de faire des économies sur les voyages d'affaires de votre entreprise

Lufthansa Group BusinessToGo, en partenariat avec Navan, est la solution globale de gestion des voyages tout-en-un qui offre à votre entreprise un maximum de transparence, de contrôle et de convivialité. La plateforme combine une technologie de pointe et des services d'agence de voyage pour favoriser les économies, la productivité et la conformité. Comment une solution globale de gestion des voyages peut faire gagner du temps et de l'argent à votre entreprise.



La nécessité d'une solution unifiée de gestion des voyages est évidente. C'est là que BusinessToGo entre en jeu. Cette solution globale des compagnies aériennes de Lufthansa Group et de Navan (anciennement TripActions) permet l'accès direct aux offres de vols, d'hôtels, de trains et de voitures de location, et propose un processus de réservation rapide et personnalisé qui utilise une technologie de pointe.

## Laisser la machine faire le travail

Lorsque plusieurs employés, voire des dizaines, sont amenés à voyager, il n'est pas toujours facile de suivre tous les vols, hôtels et voitures de location devant être réservés. Le risque de confusion et d'erreur est alors très élevé. Une solution globale permet de gommer simplement toutes les inefficacités. Qui plus est, l'intégration directe de PartnerPlusBenefit pour que les entreprises puissent échanger leurs

points Benefit, présente plusieurs avantages en termes de coûts.

## Simplifier les processus

En l'absence de politiques et de procédures claires, les employés risquent de réserver leurs déplacements sans respecter les objectifs, les budgets ou les normes de sécurité de l'entreprise, au risque d'entraîner des coûts plus élevés et l'exposition potentielle de données vulnérables. Malgré les avantages évidents d'une solution de gestion globale des voyages, les entreprises hésitent souvent à franchir le pas, notamment parce qu'elles redoutent son intégration prétendument complexe et la formation fastidieuse des employés qu'elle est censée impliquer. En d'autres termes, elles préfèrent s'en tenir aux processus existants, même s'ils consistent en un patchwork de systèmes peu pratique, parce que la période de transition pourrait entraîner un surcroît de travail. BusinessToGo est la solution. La

plateforme est conçue pour être facile à utiliser et fournir des conseils clairs à tous les membres de l'équipe, tout au long du processus de voyage.

## Gagner en efficacité grâce à l'automatisation des processus de réservations

Une étude réalisée par Forrester Consulting sur l'efficacité de Navan montre qu'une solution automatisée peut augmenter l'efficacité opérationnelle d'une entreprise effectuant 2 000 voyages d'affaires par an à hauteur d'environ

165 000 euros, ce qui représente une économie de 45 minutes par réservation de voyage et modification de plan de voyage pour les employés, ainsi qu'une économie de 8 heures par semaine pour le gestionnaire de voyages.

## Rapports détaillés et développement durable

BusinessToGo propose un large choix d'options de reporting avancées, par exemple un aperçu financier ou encore un aperçu de la durabilité (empreinte carbone). De quoi vous aider à identifier les

tendances et les sources potentielles d'économies supplémentaires.

Avec une solution complète comme BusinessToGo, qui automatise et rationalise le processus de réservation de voyages tout en mettant à profit les économies réalisées grâce à PartnerPlusBenefit, les entreprises peuvent gérer leurs voyages d'affaires encore plus efficacement. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : <https://tinyurl.com/BusinessToGo2>

## 95% des cyberattaques commencent par un e-mail.

## Vos collaborateurs savent-ils reconnaître un e-mail malveillant ?



Découvrez notre pack de sensibilisation et formation

GED · COPIEURS · IT

devillard

## Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à [publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch), en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



**Agenda**

**RÉSEAUTAGE**  
**17h30 de la Chambre**  
 Mardi 26 septembre 2023 de 17h30 à 19h30 - CCIG  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



**Formations**  
 Avec Form-Inter  
 Mardi 26 septembre 2023 de 9h à 17h - CCIG  
**Les principaux modes de paiement dans le commerce international**  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)




**Formations**  
 Mercredi 27 et jeudi 28 septembre 2023 à 9h  
 Genève et Lausanne  
**Formation Mobility Manager (module 1)**  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



**Formations**  
 Avec Form-Inter  
 Mardi 5 octobre 2023 de 9h à 17h - CCIG  
**Douane : tarifs, procédures et régimes douaniers**  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)




**Réseautage**  
 Mardi 10 octobre 2023 de 17h15 à 19h30 - CCIG  
**Business Speed Dating**  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



**PARTENAIRES**

**OR**

SKYNIIGHT, Russell Bedford, BCGE, groupe mutuel, GONET

**ARGENT**

m3 IMMOBILIER, devillard, CGNI, swisscom, msc, SWISS, SWISS RISK CARE, BeVisible

**BRONZE**

SOFTFINANCE, MEDIAONE CONTACT, NESPRESSO, Allianz, Protectas, PORTS FRANCES, SIG, EXECUTIVE TRAVEL, JTI, FLORIMONT, integrail Groupe, Vitol, MIGROS GENÈVE

**DURABILITÉ** SUCAFINA, P&G, HARSCH

**INTERNATIONAL**

**ENTREPOSAGE**

**JURIDIQUE** EVERSHEDES SUTHERLAND

**HOSPITALITÉ** Hilton

**DÉMÉNAGEMENT** BALESTRAFIC

**Séminaires d'entreprise**

**CIC**

Mercredi 27 septembre 2023 de 17h30 à 21h  
 Fondation Louis-Jeantet, Genève  
 Organisation : Banque CIC (Suisse) SA, en collaboration avec la CCIG

**Donner du sens à votre entreprise : une clé pour réussir dans un monde en turbulences**

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



Vendredi 13 octobre 2023 de 8h à 10h - CCIG

**Convaincre ou persuader (1) ? Améliorer l'impact de son langage non verbal**

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



**RÉSEAUTAGE**  
**7h30 de la Chambre**  
 Jeudi 19 octobre de 7h30 à 9h30 - CCIG  
 PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : [agenda.ccig.ch](http://agenda.ccig.ch)



**IMPRESSUM**

**CCIGinfo**  
 Mensuel destiné aux Membres de la CCIG.  
 Parution : 11 numéros par an, 3800 exemplaires  
 Responsable d'édition : Elsa Floret  
 Coordination : Pierre Giamarchi  
 Rédaction : Elsa Floret, Pierre Giamarchi, Nicolas Grangier, Bertrand Konaté, Mario Marchesini  
 Insertions : HP media SA, tél. 022 786 70 00  
 Graphisme : Fabrizio Rossi  
 Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny  
 Contact : [publications@ccig.ch](mailto:publications@ccig.ch)

**CCIG**  
 Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève  
 Maison de l'économie  
 Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève  
 Tél. + 41 (0)22 819 91 11  
[www.ccig.ch](http://www.ccig.ch)

MIXTE  
 Papier | Pour une gestion forestière responsable  
 FSC® C154575  
 myclimate  
 neutral  
 Imprimé  
[myclimate.org/01-23-773721](http://myclimate.org/01-23-773721)

**Sondage Membres en ligne**  
**10 minutes pour mieux se connaître**

**Plus que quelques jours pour participer !**

En répondant à notre sondage, vous nous permettez de mieux répondre à vos attentes. De plus, vous participez automatiquement à notre tirage au sort pour gagner l'un des 5 pass annuels pour les événements CCIG. C'est facile et ça ne prend que 10 minutes.  
**Attention, la date limite est fixée au 27 septembre !**  
 Merci de votre participation !



**CCIG**  
 Depuis 1865  
 Assurer une économie forte  
 Promouvoir les entreprises membres